

Commune de Saint Julien de Peyrolas

Foyer Socio-Educatif
30760 Saint Julien de Peyrolas

Réunion du Conseil Municipal avec présence restreinte du public limitée à 10 personnes.

Le 10 juillet 2020 à 18h30

Date de convocation : le 06 juillet 2020

Affichage convocation : le 06 juillet 2020

Envoi convocation : le 06 juillet 2020

Le Maire : Claude SALAU

Membres du Conseil Municipal Présents : Mme, Mrs, EYMARD Françoise, JULIEN Stéphanie, ROLLET Franck, FLORENSON Fabien, GASQ Stéphanie, CAVALIER Grégory, ALLIGIER Jean-Luc, FERRIEUX Frédéric, PEETERS Svenda, MUCHA Jean-Philippe, GEROSA-UDYCYZ Isabelle.

Démissionnaires : /

Absents : /

Excusé(s) : Mr PARRE Jérôme, Mme WU-ROLLIN Florence, Mme DEVESTELE Stéphanie

Pouvoir(s) : Mr PARRE Jérôme donne pouvoir à Mme JULIEN Stéphanie.
Mme DEVESTELE Stéphanie donne pouvoir à Mme GEROSA-UDYCYZ Isabelle.

Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal : Mr CAVALIER Grégory

Mr le Maire demande à son conseil municipal de rajouter 1 point à l'ordre du jour à savoir :

1/ Désignation Délégué CNAS

Mr le Maire informe de la délibération 2017-11-048 du 15.11.2017 concernant l'adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Suite aux mouvements des élus, Mr le maire propose au conseil municipal de désigner 1 délégué au CNAS

- La candidature de Mr Franck ROLLET est proposée.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, approuve à l'unanimité la candidature de Mr Franck ROLLET et autorise Mr Le Maire à signer tous documents s'y reportant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter la proposition de Mr le Maire.

<i>Décision du Conseil Municipal</i>			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
14	0	0	Unanimité

Retour à la séance initiale

Désignation Délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Considérant qu'il convient que le conseil municipal se réunisse le 10/07/2020 pour élire les délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales,

Considérant que les grands électeurs sont appelés à voter aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020, compte-tenu que tous les conseillers municipaux de Saint Julien de Peyrolas sont délégués de droits et que le conseil municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants en vue des élections sénatoriales.

L'élection de ces délégués titulaires et suppléants doit se faire à bulletin secret et sans débat.

Vu les candidatures :

Délégués titulaires : Claude SALAU, Stéphanie JULIEN, Fabien FLORENSON.

Délégués suppléants : Françoise EYMARD, Grégory CAVALIER, Stéphanie GASQ.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à élire :

1/ « les trois délégués titulaires au scrutin majoritaire à deux tours, l'élection est acquise au premier tour si un candidat recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour et la majorité relative suffit »

2/ « les trois délégués suppléants au scrutin majoritaire à deux tours, l'élection est acquise au premier tour si un candidat recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour et la majorité relative suffit ».

Proclamation de l'élection des trois délégués titulaires :

Monsieur **Claude SALAU**, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Madame **Stéphanie JULIEN**, a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur **Fabien FLORENSON**, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Proclamation de l'élection des trois délégués suppléants :

Madame **Françoise EYMARD**, a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur **Grégory CAVALIER**, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Madame **Stéphanie GASQ**, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, décide à l'unanimité la proposition de Mr le Maire.

<i>Décision du Conseil Municipal</i>			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
13	0	0	Unanimité

La séance a été clôturée à 18h53.

SAINT JULIEN DE PEYROLAS, LE 15 JUILLET 2020

LE MAIRE, CLAUDE SALAU

